



# LA COMPLEXITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

sous le regard du Conseil supérieur de l'éducation

Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2023-2025

Le Conseil supérieur de l'éducation revient sur l'approche qui a soutenu son succès pendant 60 ans pour analyser le système éducatif dans toute sa complexité et proposer des actions concrètes et innovantes en réponse aux problèmes de celui-ci. Son dernier rapport sur l'état et les besoins de l'éducation, intitulé *La complexité du système éducatif québécois sous le regard du Conseil supérieur de l'éducation*, résume la manière d'aborder les problèmes complexes que le Conseil a développée ainsi que l'évolution de sa pensée et de ses valeurs depuis sa création. Il propose donc quatre orientations pour guider la réflexion sur l'éducation au Québec durant les prochaines années alors que le Conseil de l'enseignement supérieur (CES) et l'Institut national d'excellence en éducation (INEE) se partageront la tâche de rendre compte de l'état et des besoins de l'éducation aux ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le système éducatif québécois est devenu de plus en plus complexe au cours des 60 dernières années. L'éducation s'est ouverte à une population de plus en plus diversifiée, notamment sur les plans sociaux et culturels. Les attentes des parents d'élèves ainsi que des apprenantes et des apprenants ont augmenté et se sont également diversifiées. Un accès élargi à l'éducation enrichit la société québécoise, mais amène aussi des problèmes d'une complexité nouvelle à surmonter, dans l'intention d'offrir une éducation de qualité, accessible et universelle.

Pour appréhender ces problèmes, le Conseil a développé une approche judicieuse. Pour un problème donné, il va :

1. Recenser les connaissances issues de la recherche et faire appel aux spécialistes;
2. Consulter les différents acteurs du milieu éducatif concernés;
3. Réunir des personnes aux expertises, aux expériences et aux valeurs diverses, provenant de différents horizons du milieu de l'éducation pour délibérer démocratiquement dans le but de formuler des orientations et des recommandations.



L'approche **rigoureuse** et **démocratique** du Conseil permet de développer une compréhension juste et nuancée des problèmes et de dégager des orientations en vue de contribuer à améliorer la situation. Elle correspond bien aux méthodes préconisées par les spécialistes pour aborder les «problèmes épineux», soit les problèmes d'une complexité hors norme qui sont difficiles à définir et qui ont tendance à se transformer au gré des solutions qu'on leur applique au lieu de se résorber. L'approche du Conseil bénéficie à des aspects du système éducatif particulièrement complexes tels que l'éducation des adultes et la formation continue ainsi que l'éducation autochtone.



Le Conseil propose donc **quatre orientations** pour conserver une vision de l'ensemble du système éducatif à la suite de sa transformation en CES et de la création de l'INEE :

1. Reconnaître la complexité « épineuse » d'un système éducatif universel et inclusif fondé sur des valeurs, de même que des politiques, et qui doit pouvoir s'appuyer sur les connaissances issues de la recherche et l'expertise issue de la pratique;
2. Concilier l'accessibilité, l'inclusion et la réussite éducative avec la performance des apprenantes et des apprenants, ainsi que du système éducatif;
3. Révéler l'invisible : reconnaître les enjeux spécifiques à l'éducation autochtone;
4. Affirmer le besoin de collaboration entre les parties prenantes représentant l'ensemble du système éducatif, ainsi que les acteurs sociaux en lien avec l'éducation et les ministères concernés, pour agir sur les problèmes épineux de l'éducation.

Le Conseil supérieur de l'éducation appelle donc tous les organismes dont la mission touche l'éducation à **collaborer** pour conserver le **regard transversal** qui permet d'appréhender les problèmes les plus complexes du système éducatif et d'identifier des actions à poser pour les contrer.

**CETTE COLLABORATION  
ENTRE TOUS CES ACTEURS  
SERA LA CLÉ POUR VALORISER  
L'ACCÈS UNIVERSEL AUX ÉTUDES,  
LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION  
ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE.**

